



le mot du maire

L'année 2017 vient de se terminer et nous sommes déjà à la moitié du mandat qui nous a été confié en 2014. Une opportunité pour faire un bilan à mi-parcours de l'activité de l'équipe municipale au cours de ces quatre années écoulées.

Les grands chantiers sont enfin terminés ou presque. Pour rappel nous allons les énumérer : Eclairage public, Eglise Saint Nicolas, Eglise Saint Hilaire, Ossuaire, Maison du Gardien, Toiture ARELIS, travaux de viabilisation du lotissement avec la construction du lagunage et rénovation de vingt logements communaux.

L'investissement ainsi réalisé s'élève à 2.200.000 euros, le taux de subventionnement est de l'ordre de 75 %, les 25% restants ont été autofinancés. La commune n'a souscrit aucun nouvel emprunt pour assurer cet autofinancement, au contraire la dette existant lors de notre arrivée s'est réduite (1.100.000 € sur 5 ans) mais le capital emprunté restant à rembourser est encore de 1.473.000 € sur une durée de 10 ans.

Ces investissements, ô combien indispensables, ont redonné fière allure au village et vont permettre d'en développer la fréquentation touristique. C'est dans cette optique que le demi-poste d'animatrice touristique a été créé, permettant de ce fait la création d'un demi-poste de salarié en charge de l'agence communale postale et le maintien de ce service public au sein de la commune.

.../...

(le mot du maire continue page suivante)

Jean-Michel JODIN
Maire de Marville

L'AGENCE POSTALE

Une phrase revient dans beaucoup de conversations, sur énormément de sujets : « Ah ! c'était mieux avant ! »

Oui, en ce temps-là, les bourgs ruraux prospéraient, les commerces aussi, et les jeunes s'installaient au village... Mais les choses ont changé, notre

environnement aussi. Le travail est parti plus loin, les jeunes ont suivi. Les grandes surfaces sont nées et beaucoup de gens trouvent pratique d'y faire leurs courses. Ce phénomène n'est pas particulier à notre village, consultez les journaux, la TV, Internet.

Et si on considérait les choses autrement ? Au village, nous avons : une école, un médecin, un pharmacien, des artisans sur la base, une épicerie, 2 restaurants, des gîtes.

Et une Agence Postale Communale ! Très important, cela, tant de villages n'ont plus rien !

A l'agence, vous pouvez déposer de l'argent, en retirer, recevoir ou déposer des colis, acheter des timbres, poster des lettres, les faire peser. Bon, ce n'est plus dans l'air du temps, de poster des lettres ?

Eh bien, vous avez une tablette à votre disposition ! Ceux qui sont familiarisés avec cet outil peuvent l'utiliser lors des horaires d'ouverture de l'agence. Ceux qui ne savent pas encore le faire, ce n'est pas grave puisque Laetitia a été formée et est là pour vous aider

Ça, c'est une clé vers le monde moderne ! Avec un accès gratuit à Internet, vous pouvez consulter et gérer vos comptes, prendre rendez-vous avec un conseiller, découvrir tous les produits que la Banque Postale vous propose, ouvrir une ligne de téléphone mobile, prendre un forfait, le prolonger, etc. Vous pouvez aussi vous informer sur les services publics et faire un certain nombre de démarches administratives en ligne : assurance maladie, CAF, Pôle Emploi, ainsi que la fonction "payer ses amendes", ce qui peut vous éviter de vous déplacer ou de demander l'aide des petits enfants.

A l'heure où tant de villages végètent, la tablette de l'agence vous permet d'entrer dans l'ère numérique, accompagnés : Laetitia sera présente pour répondre à vos questions.





COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 novembre 2017

La réunion de Conseil Municipal du 24 novembre ne comportait pas de sujets d'importance majeure, si ce n'est une décision à prendre concernant le transfert de compétence économique.

1/ Pour faire face à l'absence de longue durée d'un employé communal, il est proposé d'augmenter le temps de travail d'une employée communale de 20 h à 35 h.

Le Conseil a voté 11 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.
2/ Vente d'une parcelle du lotissement référencée ZO 278 d'une contenance de 6 ares 52 ca.

Cette cession a été acceptée à l'unanimité.

3/ Délivrance des coupes et affouages : Pascal GILMAIRE, adjoint en charge de la forêt présente aux Conseillers les modalités de délivrance des coupes, d'attribution aux affouagistes et les conditions d'exploitation par les affouagistes. Le prix du stère reste fixé à 6 € pour les 15 premiers stères et à 9 € au-delà. Décision approuvée à l'unanimité.

4/ Moratoire pour les loyers de novembre et décembre : La supérette ayant sollicité la remise de son loyer en novembre et décembre et ce en raison de difficultés financières, le Conseil, au vu de l'utilité sociale de cette entité, a autorisé à l'unanimité la remise desdits loyers.

5/ Transfert de la compétence économique à la CODECOM : Suite à la prise de compétence économique par la CODECOM à compter du 01/01/2017 pour la zone industrielle, il a été convenu que cela se traduirait ainsi :

Terrains non bâtis : mise à disposition gratuite et conservation de la nue-propiété ; Equipements fonctionnels : mise à disposition gratuite ; Immeubles ARELIS et TRI POSTAL : la commune conserve la pleine propriété.

Le conseil a voté à l'unanimité cette résolution.

La séance, après fourniture d'informations diverses, est levée à 22 heures.

(suite du mot du maire) .../...

Dans le précédent bulletin nous évoquions la perte d'une classe et les démarches entreprises pour obtenir des mesures compensatoires, notamment en faisant intervenir notre députée.

Il est encore trop tôt pour crier victoire mais nous avons bon espoir de voir aboutir ces démarches. Une reprise de l'activité économique semble se dessiner pour les années à venir, il nous faudra tenter de saisir cette opportunité pour redynamiser la « zone industrielle » en recherchant des entreprises susceptibles de s'y implanter. La tâche ne sera pas facile.

Voilà notre objectif pour les deux années à venir. Je terminerai cet article en souhaitant à toutes et tous une excellente année 2018.

Jean-Michel JODIN Maire de Marville

Le repas des Anciens, 12 novembre 2017

Les années passent et le repas des Anciens gagne encore en convivialité et en qualité, aussi bien pour la préparation attentionnée assurée par Claudine et André, que pour l'excellence des repas et de l'animation. Grâce à la participation de nombreux bénévoles pour le service, c'est un moment adoré des Anciens. Pas étonnant que la fréquentation soit en augmentation ! Merci à tous pour ce beau moment. En ce qui concerne les colis des anciens, la générosité du Petit Piment et de Virginie Kuhn ne se dément pas, et les Anciens lui adressent leurs chaleureux remerciements pour les cadeaux glissés parmi des assortiments déjà bien fournis.



"Échos de Marville" est édité par la commune de Marville.

Directeur de la publication : Jean-Michel Jodin.

Rédacteur en chef : Michelle Durand - Comité de rédaction : Jean-Michel Jodin, Francis Bonne, Claudine Got, Philippe Louste, Laetitia Sayons.

Maquette : Thierry Marizier - ISSN en cours

LES AGENTS DE VOTRE VIE QUOTIDIENNE

ça se passe à Marville...

20 janv. 17 fév. 17 mars

Marché de produits locaux.

20 janvier

Reprise des JSP.

27 janvier

Repas de la Sainte-Barbe des pompiers.

à partir du 30 janvier

Formation au diplôme 1^{er} secours.

à partir du 28 janvier

Challenge interne au Centre Equestre.

4 février

AG Brochet de l'Othain.

carnet

Naissance

Aaron Marc Patrice PASQUIS, le 29 mai,

Ellina BROUANT, le 10 juillet,

Madison MEYER, le 29 décembre.

Ils se sont unis

Véronique BOESLER et Philippe

GUILLOT, le 16 septembre,

Laurence MORIN et Rodrigue

JENTRELLE, le 6 janvier 2018.

Ils nous ont quittés

Patrick ALLARD, le 26 mai,

Pascal MARCHESI, le 10 septembre,

Igor HOLIN, le 18 septembre,

Michel MAX, le 31 octobre.,

Denis PETHE, le 21 janvier.

Laetitia, vous la connaissez maintenant, plus besoin de vous la présenter : elle vous accueille avec efficacité au relais postal, où elle vous conseille. Si d'occasion elle vous refuse quelque chose, c'est que le règlement ne le permet pas ou que l'ordinateur met un peu de mauvaise volonté à fonctionner.

Le rôle dans lequel vous la connaissez moins, c'est au BIT, où ses missions sont multiples : accueillir et renseigner les touristes, ouvrir et fermer l'église, promouvoir les manifestations marvilloises et du Pays de Montmédy en partenariat avec l'OT de Montmédy, animer la page facebook de Marville : [facebook.com/marvillemeuse/](https://www.facebook.com/marvillemeuse/) et alimenter le site de la Mairie : mairie-de-marville.e-monsite.com.

Dans cette optique, elle a apporté son concours à la réalisation d'une nouvelle rubrique dans le bulletin : découvrez vos concitoyens, sous la forme d'un portrait ; mettre en avant un talent, des passionnés, une façon de vivre originale ou nécessaire à la vie de tous..

Contact Laetitia : marville.otpaysdemontmedy@gmail.com

Aujourd'hui, c'est Rachel que je vous présente : grande, énergique, elle vous accueille avec le sourire à la déchèterie de Montmédy, depuis déjà 8 ans. Pourquoi l'avoir choisie, elle, en premier ? Elle a une qualité rare : en vous apprenant le tri, elle vous permet d'économiser de l'argent. Car c'est seulement avec un tri efficace que la taxe ordures ménagères n'augmentera pas !



Sans relâche, sans abandonner son sourire, avec une patience rare, et autorité s'il le faut, elle vous indiquera la marche à suivre et ce qu'il convient de ne pas faire. C'est avec beaucoup de confiance que tout le monde va vers elle et elle est à l'écoute de chacun. Je l'ai questionnée :

Vous pouvez

apporter, verre, papier, cartons, emballages aux bornes de votre commune.

A la déchèterie, on ne prend pas : les médicaments (pharmacie) les déchets ménagers qui vont dans vos poubelles ou votre compost ou à vos poules.

On prend : les produits toxiques, les huiles de vidange, le matériel électrique, les néons, les pots de peinture fermés, les pneus (4/mois/foyer), les meubles cassés, les vêtements (sacs fermés), les déchets verts, les batteries usagées.. On prend les gravats, sauf ceux avec amiante (traitement spécial)

A la déchèterie, Rachel est partout à la fois, vous conseille pour des dépôts dans les bons bacs.

Grâce à son travail, accompli avec une passion tranquille, ça commence à payer, peu à peu, le tri entre dans nos vies (environ 15000 passages à l'année) et c'est bon pour la planète !

Merci, Rachel, pour votre excellent contact avec nous tous. Vous savez braver le froid, la pluie, qui n'arrivent pas à ralentir votre rythme et vous prouvez tous les jours qu'une femme est efficace à ce poste, pas qu'un peu !

Bravo, Rachel, continuez à nous donner envie de faire le bon TRI !

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le comité des fêtes de Marville

Les statuts « association Loi 1901 » du Comité des fêtes de Marville ont été déposés en préfecture, le 7 janvier 2017. Le président, la vice-présidente, la secrétaire et la trésorière sont respectivement : Frédéric Gillon, Sylvie Detrez, Nathalie Doucet et Emilie Nivelet. L'association, dont l'objet est l'animation de Marville, compte aujourd'hui 15 membres.

L'aventure a commencé dès 2016 en organisant la « nouvelle » brocante de Marville. Comme tout le monde gardait un souvenir ému des « puces » de Pierre Vincent et du Club Alpin de Longwy, Fred Gillon prit le taureau par les cornes. Il fit appel à différentes associations et lança l'idée d'une brocante « des associations »



pour le 15 mai. Marville Terres Communes, le Club Canin, l'Amicale des pompiers, la Bibliothèque répondirent présents et la manifestation s'organisa avec un beau succès d'estime malgré une météo digne d'un mois de février. Certains spécialistes, (re) découvrant la brocante de Marville, regrettaient même de n'y être venus à l'aurore, au vu de ce qu'ils trouvaient encore en milieu de matinée. Novices, les organisateurs ne firent que... 55 € de bénéfice. Comme se partager cette somme entre les différents associations, n'avait pas de sens, il fut décidé d'en faire le premier capital d'un Comité des Fêtes. La mairie fit appel à l'équipe de Fred Gillon pour l'aider à organiser une

fête à l'occasion de la Saint-Nicolas 2016, et devant la réussite de l'événement la décision fut prise de créer l'association.

2017 fut une première bonne année pour le nouveau Comité des Fêtes avec 6 manifestations au programme : concours de belote, brocante (organisée avec le Club Canin), 14 juillet, bourse au jouet, Halloween, ainsi que Saint-Nicolas (avec une carriole du saint décorée par les écoliers de Marville et des bonbons offerts par la mairie) et le thé dansant. Le bilan de l'année fut donc bon. Les Marillois ont apprécié et honorèrent les manifestations de leur présence. Les festivités du 14 juillet filèrent jusque 3h de matin et les enfants d'Halloween furent très généreusement accueillis.

2018 repart donc avec le même programme en innovant. Le concours de belote s'effectuera par équipe de 2. La brocante sera organisée avec l'Amicale des pompiers et le Club Country entrera dans « la danse » pour une démonstration. Une restauration à la place est prévue pour les camelots qui viendront seuls.



Voilà une belle réussite avec cependant une petite ombre au tableau : le manque de bénévoles. Alors, Fred Gillon fait appel aux bonnes volontés...

Président : Fred Gillon,
contact : comitedesfetes.marville@outlook.fr.
Cotisation : 5 €

Afin de promouvoir leurs manifestations, les associations peuvent prendre contact avec Laetitia Sayons, au bureau d'information touristique de Marville et/ou par mail : marville.otpaysdemontmedy@gmail.com

infos pratiques...

Déchèterie

Déchèterie de Montmédy,
route de Virton
Lundi, Mercredi 13-17h
Samedi : 9-12h, 13h-17h
(jusqu'à 18h l'été).

Cours d'orgue

Cours d'orgue, le samedi matin, avec
Sylvain Pierson, titulaire de l'orgue
(25€/h). tel : 06.21.65.14.04

Santé

- **Cabinet dentaire : Docteur Terrade-Pierru**
7, route Nationale - 55600 Marville
Tél : 06 47 50 24 62 - 06 47 50 24 62
ouvert le mardi et le mercredi, de 14h à 20h.
- **Médecin : Docteur Defaux**
5, route de Jametz - 55600 Marville
Tél. : 03 29 88 10 33 - Fax : 03 29 88 11 13
 - les matins et les après-midi, uniquement sur rdv,
 - cabinet fermé le 1er WE du mois.
- **Pharmacie Guillot**
3, route de Jametz - 55600 Marville
Tél. : 03 29 88 19 19 - Fax : 03 29 88 18 00
garde de nuit chaque semaine du vendredi 19h au samedi 9h.

qu'est-ce que c'est...

Les petits détails de notre environnement.
A quelle maison est accrochée cette décoration ?
(déposez votre réponse dans la boîte à idée de mairie, avec votre nom...)



Réponse de l'énigme du bulletin n°19 :
Il s'agissait d'une date figurant sur un des contreforts de l'église...